

# Bassins Rhône, Méditerranée et Corse Amélioration de la connaissance des volumes d'eau prélevés destinés à l'irrigation



## Pays

France

## Client

Agence de l'Eau Rhône,  
Méditerranée et Corse

## Date

2007

## Prestations de Sogreah

- Construction d'un outil de calcul des prélèvements en eau pour l'irrigation
- Analyse des résultats : prélèvements en eau dans les différents départements
- Recommandations à l'Agence de l'Eau pour améliorer la fiabilité des données source

## Contexte

Les bassins Rhône - Méditerranée & Corse (RMC) concentreraient 63 % des volumes prélevés par l'agriculture en France. Ces prélèvements en eau destinés à l'irrigation peuvent entraîner localement des déséquilibres et amplifier, notamment en période d'étiage, la vulnérabilité des ressources en eau.

## Objectifs

La présente étude vise à améliorer la connaissance des prélèvements destinés à l'irrigation afin de mieux gérer la ressource. Elle s'inscrit dans le cadre de l'identification des pressions et des impacts subis par les masses d'eau superficielles et souterraines dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

## Déroulement de l'étude

- ◆ Etablissement d'une méthodologie d'évaluation des prélèvements pour l'irrigation, rattaché aux masses d'eau et pouvant être mise à jour annuellement.
- ◆ Test et validation de la méthodologie sur des territoires témoins : l'Aude, la Côte d'Or et le Vaucluse.
- ◆ Application de la méthodologie à l'ensemble du territoire couvert par l'Agence de l'Eau RMC (30 départements).

## Descriptif

L'outil offre la possibilité de calculer les prélèvements en eau selon trois méthodes :

- ◆ La 1<sup>ère</sup> utilisant exclusivement les données redevance de l'Agence est intéressante à partir de 2003, date à laquelle les irrigants ont été mieux

recensés et les compteurs généralisés ;

- ◆ La dernière utilisant exclusivement les données du recensement agricole à titre de références ;
- ◆ La 2<sup>ème</sup> mixant ces deux sources de données, intéressante pour les départements du Nord du bassin, où l'irrigation individuelle est prédominante, avec une moindre connaissance des irrigants.

Une analyse des résultats par département est proposée.

L'amélioration des résultats passe par une fiabilisation des données grâce à l'installation de compteurs, l'amélioration des questionnaires redevance et le recueil des informations sur les autorisations dans les DDAF.